



Le président Michel Martelly qui intervenait, mardi, dans le cadre de la relance du programme « Kore Etidyan », a déclaré qu'il allait se réunir avec le Premier ministre, Laurent Lamothe, concernant la mise en application de l'accord politique signé avec les partis politiques et le Parlement.

Selon l'accord, un délai expirant au 2 avril est donné aux signataires pour remplir les termes. L'exécutif doit former un gouvernement d'ouverture incluant des représentants de l'opposition.

Depuis 2 jours, des informations circulent sur l'intégration de nouveaux membres au sein de l'équipe gouvernementale. Mais aucune liste officielle n'a encore été publiée.

Selon le président Martelly, une décision interviendra dans les prochaines heures.

De son côté, le Parlement devait se pencher entre autres sur le dossier de l'amendement de la loi électorale.